



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4173

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à la Fondation pour l'Université de Lyon, sise 35 rue de Marseille à Lyon 7e pour l'organisation des 31èmes Entretiens Jacques Cartier - Année 2018 - Approbation d'une convention

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 SEPTEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 OCTOBRE 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. FENECH (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS)

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/4173 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A LA FONDATION POUR L'UNIVERSITE DE LYON, SISE 35 RUE DE MARSEILLE A LYON 7E POUR L'ORGANISATION DES 31EMES ENTRETIENS JACQUES CARTIER - ANNEE 2018 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 septembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière aux Entretiens Jacques Cartier, qui sont organisés chaque année par l'association « Centre Jacques Cartier ». Créé en 1984, l'association « Centre Jacques Cartier », dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2^e, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal et plus généralement, la région Auvergne - Rhône-Alpes et le Québec.

Depuis 30 ans, cette coopération très riche s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherches interuniversitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

La Fondation pour l'Université de Lyon, dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne, abrite la Fondation Centre Jacques Cartier France (CJC), créée en 2016. Cette dernière réunit les partenaires français tandis que son homologue, la Fondation Centre Jacques Cartier Québec, réunit les partenaires canadiens.

Ensemble, et pour renforcer la gouvernance commune, ces 2 parties ont fondé l'association Centre Jacques Cartier.

I. Retour sur la 30^e édition des Entretiens Jacques Cartier

Les Entretiens Jacques Cartier se tiennent en alternance à Lyon et à Montréal.

L'édition 2017 s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2017 à Montréal, autour de 27 conférences et événements qui ont attiré plus de 2 800 participants dont 400 conférenciers. La mobilisation des intervenants et la qualité des thèmes de société traités dans les différents colloques et conférences se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Ville de Lyon et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois.

Les Entretiens Jacques Cartier ont poursuivi leurs nouvelles actions, en marge des colloques, pour créer des liens entre le monde universitaire, de la culture et de l'entreprise, en organisant notamment une session dédiée à l'entrepreneuriat au féminin.

Par la délibération n° 2017 – 3280 du 25 septembre 2017, une subvention de 25 000 € avait été allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, pour l'organisation des 30^{es} Entretiens Jacques Cartier.

II. Préparation de la 31^e édition des Entretiens

En 2018, les Entretiens Jacques Cartier, dont c'est la 31^e édition, se dérouleront à Lyon du 12 au 14 novembre. Cet événement réunira de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une vingtaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises.

Des colloques qui traitent de sujets d'actualité, souvent à la croisée des thématiques : nutrition et santé, l'occupation temporaire en tant que pratique d'innovation urbaine ou encore l'espace public comme terreau des nouveaux usages et de l'innovation, colloque dans lequel la Ville de Lyon est impliquée, etc. Autant de thèmes qui questionnent et intéressent les grandes villes et métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Pour favoriser les échanges et les rencontres et promouvoir les collaborations entre Lyon et Montréal, des événements se tiendront également en soirée.

Les Entretiens Jacques Cartier présentent un intérêt local pour la Ville de Lyon car ils renforcent le partenariat avec la Ville de Montréal et favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises, à travers la mobilisation et la rencontre de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais et montréalais.

Par ailleurs, les Entretiens Jacques Cartier réunissent de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise, renforçant ainsi l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, sur les coopérations universitaires qui résultent de ces Entretiens et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent la Francophonie et son inter-culturalité.

En tant que fondation abritée, la Fondation Centre Jacques Cartier France ne peut percevoir directement des subventions. C'est la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, qui perçoit les contributions financières.

En 2018, la Ville de Lyon souhaite ainsi soutenir la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation des 31^{es} Entretiens Jacques Cartier,.

Afin de permettre la préparation et l'organisation par l'association « Centre Jacques Cartier » de ces 31^{es} Entretiens Jacques Cartier, dont le budget prévisionnel s'élève à 598 000 € la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2018, à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante.

La subvention affichée en 2018 est stable par rapport à l'année 2017 pour soutenir les nouvelles orientations du Centre Jacques Cartier qui se positionne comme un opérateur facilitateur des relations entre Lyonnais et Montréalais, du monde économique, politique et de la société civile.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention,

Oùï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1 - Une subvention de 25 000 € est allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, située 210 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^e, pour l'organisation des 31^{es} Entretiens Jacques Cartier, du 12 au 14 novembre 2018.
- 2 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Fondation pour l'Université est approuvée.
- 3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4 - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'opération ACTEURS, programme LOCAUXRI de la Direction des relations internationales (code service 11350), ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE